Détermination des micromammifères entrant dans le régime alimentaire du Hibou moyen-duc *Asio otus* dans la vallée de l'Avalasse

Vincent TERNOIS

Introduction

Le Hibou moyen-duc *Asio otus* est sans doute le Rapace le plus strictement nocturne que l'on puisse rencontrer en France. Il passe la journée, debout, perché sur un tronc ou tapi dans les feuillages épais. Sa discrétion n'est trahie que par les chants nuptiaux en mars-avril et/ou par l'accumulation de déchets non digérés (os, poils, plumes) sous le dortoir diurne. L'analyse des pelotes de réjection donne un bon aperçu de la composition de l'alimentation du Hibou et permet d'appréhender les différentes espèces de micromammifères peuplant le territoire.

Milieu

Le site d'étude se situe sur la commune de Nibas, dans la vallée de l'Avalasse. Cet encaissement a permis le maintien d'un paysage bocager aux abords du village, où l'on retrouve d'anciens vergers et de nombreuses haies, constituant, ainsi, un habitat favorable pour les Rapaces nocturnes. Le dortoir, proprement dit, se situe à l'interface entre la plaine céréalière et le village dans un milieu semi-bocager.

Ainsi, outre le Hibou moyen-duc *Asio otus*, le suivi de 1999 a permis de constater la présence de la Chouette hulotte *Strix aluco* (2 couples nicheurs probables) et de la Chouette chevêche *Athene noctua* (3 zones de reproduction probables). La Chouette effraie *Tyto alba,* quant à elle, n'a pas été revue malgré une présence dans le clocher de l'église en 1998.

A noter, également, la présence de trois espèces de Picidés, observées régulièrement pendant la période de reproduction, témoignant ainsi du caractère bocager de la zone d'étude :

Pic vert *Picus viridis*,
Pic épeiche *Dendrocopos major*,
Pic épeichette *Dendrocopos minor* (nicheur certain).

Protocole

Le prélèvement des 42 pelotes de réjection a été réalisé le 12 mars 1999 sous un dortoir diurne de l'espèce concernée, connu depuis quatre ans. Cette date correspond à une période de forte activité des micro-mammifères (Muridés, Soricidés, ...) qui, à la sortie de l'hiver, sont contraints de reconstituer leurs réserves pour appréhender la période de reproduction. Après dissection des pelotes dans l'eau, chacun des éléments sera soigneusement déterminé.

Résultats

lombre de pelotes prélevées : **42**

lombre total d'éléments prélevés (crânes + MIG + MID) : **163**
(MIG : mâchoires inférieures gauches ; MID : mâchoires inférieures droites)

lombre moyen d'éléments par pelote : (163/42) = **3,88**

lombre d'éléments identifiables : **157**

lombre minimal de proies identifiables : **66** (cf tableau)

lombre moyen de proies identifiables par pelote : (66/42) = **1,57**

'aille moyenne des pelotes : longueur : 37 mm (mini : 25 mm ; max : 53 mm)
largeur : 22 mm (mini : 13 mm ; max : 34 mm)

Détermination des micromammifères entrant dans le régime alimentaire
du Hibou moyen-duc *Asio otus* dans la vallée de l'Avalasse,
(d'après les prélèvements du 12-03-99 sur la commune de Nibas - TERNOIS)

ESPECES-PROIES	Nb de crânes	Nb MIG	Nb MID	Nb proies (mini.)	Pourcentage
Campagnol des champs *Microtus arvalis*	23	30	24	30	45,45
Campagnol agreste *Microstus agrestis*	12	7	8	12	18,18
Campagnol souterrain *Pitymys subterraneus*	6	8	6	8	12,12
Mulot gris *Apodemus sylvaticus*	2	3	4	4	6,06
Mulot à collier *Apodemus flavicollis*	3	3	3	3	4,54
Rat des moissons *Micromys minutus*	-	2	2	2	3,03
Souris grise *Mus musculus*	1	1	-	1	1,52
Crocidure musette *Crocidura russula*	1	-	1	1	1,52
Musaraigne couronnée *Sorex coronatus*	-	-	1	1	1,52
Campagnol roussâtre *Clethrionomys glareolus*	-	1	-	1	1,52
Oiseaux	3	2		3	4,54
* : équivalent à 100% de proies identifiables non digestibles entièrement			**Total**	**66**	**100***

Commentaire

L'analyse des 42 pelotes de réjection, prélevées le 12 mars 1999, sur la localité de Nibas, a permis de mettre en évidence la présence de dix espèces de micromammifères entrant dans le régime alimentaire du Hibou moyen-duc *Asio otus*.

Les résultats font apparaître une prédominance du Campagnol des champs *Microtus arvalis* (45 %) dans le régime alimentaire du Hibou moyen-duc *Asio otus*. Le Campagnol agreste *Microtus agrestis* (18 %) et le Campagnol souterrain *Pitymys subterraneus* (12 %) complètent son menu en quantité très appréciable, alors que les Mulots (*Apodemus sylvaticus* et *A. flavicollis*) et le Rat des moissons *Micromys minutus* apparaissent en plus faibles proportions. A noter également la présence des espèces-proies suivantes : Souris grise *Mus musculus*,
Campagnol roussâtre *Clethrionomys glareolus*,
Musaraigne couronnée *Sorex coronatus*,
Musaraigne musette *Crocidura russula*.

La présence d'espèces à tendance sylvicole (Mulot à collier *Apodemus flavicollis* et Campagnol roussâtre *Clethrionomys glareolus*), et d'espèces de milieux prairiaux (Campagnol des champs *Microtus arvalis* et Rat des moissons *Micromys minutus*), dans le régime alimentaire, tend à confirmer le caractère bocager du site. C'est d'ailleurs cet habitat qu'affectionne le Campagnol agreste *Microtus agrestis*.

Les espèces anthropophiles comme la Souris grise *Mus musculus* et la Musaraigne musette *Crocidura russula* témoignent, quant à elles, de la proximité du dortoir diurne avec les habitations et démontrent une certaine capacité du Hibou moyen-duc *Asio otus* à adapter son régime alimentaire avec les disponibilités en proie du milieu.

Le Campagnol souterrain *Pitymys subterraneus* est moins caractéristique car il peuple des milieux variés comme la forêt, la prairie, les jardins, ...(CLESSE & DEWITTE, 1997).

Conclusion

L'étude des pelotes de réjection des Rapaces nocturnes comme le Hibou moyen-duc *Asio otus* présente un double intérêt : d'une part elle permet une meilleure connaissance de leur régime alimentaire, d'autre part elle contribue à l'étude des variations des populations de micro-mammifères et à la mise à jour des cartes de répartition. Toutefois, l'intérêt véritable n'apparaîtra que si le suivi se poursuit sur plusieurs années permettant d'établir des comparaisons saisonnières et des évolutions inter-annuelles.

Remerciements

Je tiens à remercier François SUEUR pour la relecture de cet article et mon amie Catherine DEMARSON pour l'aide apportée lors de la rédaction.

Bibliographie

:LESSE B. & DEWITTE T. (1997) *Pelotes de réjection et micromammifères en Belgique.* 2ème édition. Vierves-sur-Viroin (Cercles des Naturalistes de Belgique, Mémoire n°7), 44 p.

:ONSTANT P. & LE GARFF B. (1990) *Connaître et reconnaître les traces d'animaux.* Evreux (Edition Ouest-France), 108 p.

:ROME G. & AULAGNIER S. *Contribution à l'identification des proies des rapaces.* Centre Ornithologique Rhônes-Alpes, Université Lyon 1, 13 p.

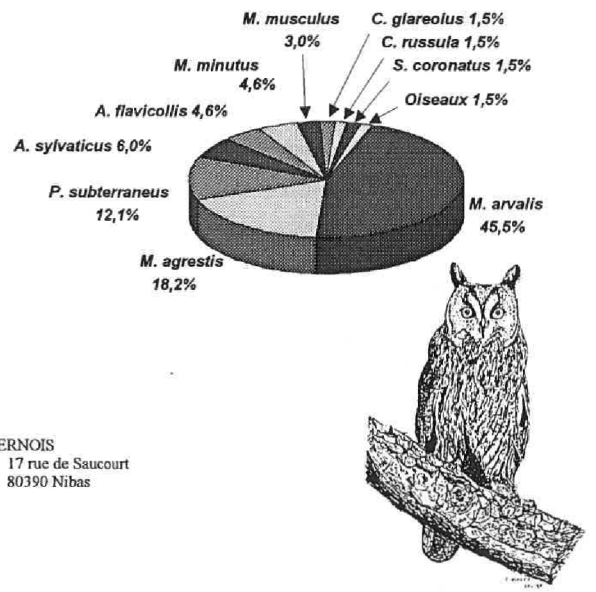
:ERMABOM J. de & SABATIER M. (1991) Sauvages de tous poils. Les mammifères sauvages dans le Parc National des Cévennes. *Revue du Parc National des Cévennes*, n° 44-45, 84 p.

MACDONALD DW. & BARRETT P. (1995) *Guide complet des mammifères de France et d'Europe.* Neuchâtel, Paris (Delachaux et Niestlé), 304 p.

MOUTOU F. & BOUCHARDY C. (1992) *Les mammifères dans leur milieu.* Paris (Bordas), 255 p.

SAUER F. (1983) *Les oiseaux d'Europe (Plaines, montagnes, forêts).* Paris (Coll. La nature en couleur, Edition Solar), 286 p.

Synthèse du régime du Hibou moyen-duc *Asio otus* dans la vallée de l'Avalasse



Vincent TERNOIS
17 rue de Saucourt
80390 Nibas

Hibou moyen-duc *Asio otus* (Dessin de Florent VIOLET)